Adresse postale
Servisa Fondations
Case postale 99
8010 Zurich

Annulation du partenariat

Employeur

Entreprise

Contrat n°

Salarié

Police n°

Données personnelles

- ◯ Madame
- ◯ Monsieur

Prénom

Nom

Rue

N°

Code postal

Lieu

Pays

Date de naissance

État civil

Courriel

Annulation du partenariat

Prénom

Nom

Date de naissance

Attention: L'annulation du partenariat entraîne l'extinction du droit à une rente de partenaire lors de la survenance d'un cas de prévoyance. Dans la mesure où il existe une demande de changement de l'ordre des bénéficiaires au profit de l'ex-partenaire, cette demande devient elle aussi caduque. Du point de vue réglementaire, une reprise éventuelle du partenariat à une date ultérieure sera traitée comme un nouveau partenariat et devra être documentée en soumettant à nouveau le formulaire «Annonce pour une rente de partenaire».

Protection des données

Toutes les données à caractère personnel sont traitées conformément à la législation en vigueur.
Dans la prévoyance professionnelle obligatoire, les dispositions relatives à la protection des données de la LPP s'appliquent (art. 85a ss LPP). Les dispositions de la LPD s'appliquent en complément. C'est la LPD qui s'applique à la prévoyance professionnelle uniquement surobligatoire (vous trouverez des informations à ce sujet, comme l'identité et les coordonnées des responsables, les finalités du traitement, etc. sous le mot-clé protection des données sur www.servisa.ch.